

# 5.4

## Avis d'intention des assujettis et autres avis

---

---

**5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS****SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE****Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Société d'assurance générale Northbridge (nom utilisé au Québec par Northbridge General Insurance Corporation) à exercer au Québec l'activité d'assureur dans la catégorie supplémentaire « assurance contre la maladie ou les accidents ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu des articles 30 et suivants de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 10 décembre 2021

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD****Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé La Compagnie d'assurance incendie Hartford (nom utilisé au Québec par Hartford Fire Insurance Company) à exercer au Québec l'activité d'assureur dans la catégorie supplémentaire « assurance crédit ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu des articles 30 et suivants de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 13 décembre 2021

**ASSURANT VIE DU CANADA****Avis d'intention de changer de nom**

Cet avis d'intention remplace celui publié au Bulletin de l'Autorité du 9 septembre 2021.

Conformément à l'article 148 de la Loi sur les assureurs, RLRQ c. A-32.1, Assurant Vie du Canada, qui détient l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur, a donné un avis faisant état de son intention de changer de nom pour celui de :

**TruStage Vie du Canada (MC)**

Le siège de l'assureur est situé au :

5000, Yonge Street  
Suite 2000  
Toronto ON M2N 7E9  
Canada

L'Autorité procédera au réexamen de l'autorisation de l'assureur en raison du changement de nom. La décision sera publiée au Bulletin.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 16 décembre 2021